EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **03 novembre 2017 à 18 h 00**

AUJOURD'HUI **trois novembre deux mille dix sept**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 27 octobre 2017, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, présidant la séance

Présent(e)s :	**Olivier BIANCHI, Françoise NOUHEN, Christine DULAC-ROUGERIE, Monique BONNET, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Simon POURRET, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Cécile AUDET, Jérôme AUSLENDER, Nicaise JOSEPH, Saïd Akim BARA, Gérard BOHNER, Nicolas BONNET, Dominique ADENOT, Valérie BERNARD, Christophe BERTUCAT, Jean-Luc BLANC, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Edith CANDELIER, Jean-Christophe CERVANTES, Alparslan COSKUN, Louis COUSTÈS, Magali GALLAIS, Nadia GUERMIT-MAFFRE, Patricia GUILHOT, Pascal GUITTARD, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Alain LAFFONT, Marianne MAXIMI, Abdelmajid MELLOUKI, Pierre MIQUEL, Fabienne MONTEL, Didier MULLER, Florent NARANJO, Christian PORTEFAIX, Nicole PRIEUX, Antoine RECHAGNEUX, Dominique ROGUE-SALLARD, Laurence SCHLIENGER, Sylviane TARDIEU, Odile VIGNAL, Guillaume VIMONT**
Excusé(e)s ayant donné pouvoir :	**Jérôme GODARD à Philippe BOHELAY, Cyril CINEUX à Pierre MIQUEL, Marion CANALES à Grégory BERNARD, Géraldine BASTIEN à Jean-Pierre BRENAS, Sondès EL HAFIDHI à Christophe BERTUCAT, Jean-Pierre LAVIGNE à Nadia GUERMIT-MAFFRE, Isabelle PADOVANI à Antoine RECHAGNEUX**
Excusé(e)s :	**François BARRIÈRE**
Absent(e)s :	**Anne FAUROT**
Secrétaire :	**Marianne MAXIMI**

Monsieur Alain LAFFONT demande la présentation du vœu en première question de l'ordre du jour du Conseil. Monsieur le Maire n'y accède pas.
Monsieur Alain LAFFONT demande une suspension de séance à 18 h 10 à laquelle Monsieur le Maire accède.
Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire reprend la séance à 18 h 16.
Messieurs Grégory BERNARD et Louis COUSTES arrivent pendant la présentation de la question n° 1.
Madame Magali GALLAIS quitte la séance pendant la présentation de la question n° 5 et donne pouvoir à Monsieur Jean-Christophe CERVANTES.
Monsieur Antoine RECHAGNEUX quitte la séance pendant la présentation de la question n° 5 (fin du pouvoir donné par Madame Isabelle PADOVANI).
Monsieur Dominique ADENOT quitte la séance pendant la présentation de la question n° 8.
Monsieur Alain LAFFONT quitte la séance pendant la présentation de la question n° 16 et donne pouvoir à Monsieur Alparslan COSKUN.

Rapport N° 29

SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES À DES ASSOCIATIONS ÉTUDIANTES

La Ville consacre une ligne budgétaire dédiée aux demandes de subventions exceptionnelles aux associations étudiantes dont le solde est à ce jour de 20 150 euros.

Il vous est proposé, en accord avec votre commission, d'attribuer les subventions suivantes :

NEON : 1 000 euros

Les membres de l'association « Néon » créée en décembre 2009 sont tous des étudiants issus de l'UFR Lettres, Langues et Sciences humaines de l'Université Clermont Auvergne (UCA). Le but de cette association est d'organiser des manifestations culturelles autour de la lecture et de l'écriture, de recueillir et de publier des textes.

L'association « Néon » organise notamment chaque année des lectures publiques en lien avec le CROUS qui s'adressent à tous les étudiants de l'Université Clermont Auvergne sans distinction de filière.

Elle a mis en place depuis l'année universitaire 2015-2016 des ateliers d'écriture spontanée qui réunissent sur des cycles de 8 à 10 séances une centaine d'étudiants. Elle est accompagnée pour leur mise en place d'une intervenante de l'association les ateliers de la plume qui intervient dans ce domaine depuis plus de 15 ans dans toute la France et au Québec.

Devant le vif succès rencontré par ces ateliers, l'association « Néon » souhaite mettre en place 16 ateliers d'écriture spontanée pour la prochaine année universitaire et offrir à plus d'étudiants la possibilité de découvrir leur potentiel créatif, de s'exprimer en toute liberté et de rencontrer des étudiants d'horizon très diverses.

L'association « Néon » sollicite l'appui financier (1 000 euros) de la collectivité pour son projet dont le budget global s'élève à 7 602 euros.

Le projet d'atelier d'écriture est soutenu financièrement par l'UCA (720 euros du FSDIE et 560 euros de la bibliothèque), le CROUS (450 euros plus 1 272 euros de prêt de salle), la région Auvergne Rhône Alpes (1 000 euros) et des mécènes privés (banque et mutuelle).

CINE FAC : **2 000 euros**

L'association « Ciné Fac » a été créée en 1990. Son objectif principal est de développer les activités culturelles, notamment cinématographique en milieu universitaire. Elle promeut l'éducation à l'image et la valorisation du patrimoine cinématographique.

Elle propose des diffusions cinématographiques hebdomadaires durant toute l'année universitaire. Ces projections sont l'occasion de faire venir sur Clermont-Ferrand des réalisateurs, des journalistes spécialisés et des acteurs afin d'enrichir les échanges avec le public.

Ce travail de fond s'accompagne d'un volet formation aux métiers du cinéma, notamment tout ce qui touche au domaine de la projection.

Durant l'année universitaire 2016-2017, l'association « Ciné Fac » a organisé une quarantaine de séances qui ont bénéficié à 3 500 étudiants.

Développant les partenariats sur le territoire, elle travaille beaucoup avec le cinéma Le Rio, l'association Sauve qui peut le Court métrage et la T2C.

L'association « Ciné Fac » poursuit son engagement au côté de la Ville dans le cadre de la manifestation Clermont fête ses étudiants en pilotant cette année la mise en place de la nuit du cinéma dans 5 salles clermontoises.

Son budget global est de 21 418 euros et elle sollicite la Ville à hauteur de 2 000 euros.

L'association « Ciné Fac » est également soutenue par la Direction du Développement Social Urbain via le dispositif Citéjeune à hauteur de 90 euros pour le financement de places à tarif réduit, ainsi que la Direction de la Culture (aide en nature de 420 euros en 2016).

Les autres sources de financements de l'association « Ciné Fac » sont principalement le FSDIE de l'UCA (10 000 euros), le CROUS (1 500 euros) et la billetterie (4 700 euros).

HIPPOCAMPUS : 2 000 euros

L'association « Hippocampus » a été créée en 1999 par un collectif d'étudiants. Ses objectifs principaux sont d'organiser et de réaliser un festival de chanson française « Hippocampus festival », de promouvoir et soutenir toute activité culturelle ou artistique.

En complément de l'organisation du festival du même nom en mai sur le campus des Cézeaux, elle poursuit son engagement au côté de la Ville dans le cadre de la manifestation Clermont fête ses étudiants en pilotant cette année la mise en place d'un concert à la coopérative de mai.

Le dernier festival de mai 2017 a réuni sur le campus des Cézeaux durant 3 jours, plus de trente bénévoles étudiants, une dizaine d'associations étudiantes et rencontré un vif succès avec plus de 4000 visiteurs.

Ce travail s'accompagne d'un volet formation aux métiers du spectacle. Les étudiants investis dans l'association peuvent développer des compétences dans des domaines aussi variés que la communication, l'animation de réseau de partenaires, la mise en place de billetterie ou bien encore la régie.

L'association « Hippocampus » reconnue pour son savoir-faire en matière d'organisation de spectacle ou d'accompagnement de groupe joue un rôle de tête de réseau et accompagne régulièrement d'autres projets étudiants comme dernièrement l'association Soundshot's ou bien encore le Bougnat Street Festival.

Le budget global de l'association est de 99 550 euros et elle sollicite la Ville à hauteur de 2 000 euros.

L’association « Hippocampus » est également financée par le FSDIE de l'UCA (16 000 euros), le CROUS (1 000 euros), le Conseil départemental (3 000 euros), le Conseil régional (1 000 euros), la Sacem (3 500 euros) et la billetterie (45 400 euros).

Il est à noter que cette association est également accompagnée par la direction de la culture. Elle a bénéficié d'une subvention exceptionnelle de 7 500 euros en 2017 pour l'organisation du Festival du mois de mai dernier.

DELIBERATION

Les propositions mises aux voix sont adoptées à l'unanimité et converties en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 16 novembre 2017

Le Maire,
Pour le Maire et par délégation,
L'Adjoint à l'Enseignement supérieur, la Recherche, la Vie étudiante et aux Relations internationales,

Jérôme AUSLENDER